

Adaptation au changement climatique et jeu d'acteurs

Pierre ROUSSEL

23 octobre 2017

Une première question se pose : doit-on privilégier la limitation ou l'adaptation ?

La limitation est une action nécessairement mondiale. Un pays comme la France ne pèse rien à lui seul : 1% de la population et 2,5% du PIB mondial.

Par ailleurs, elle a un effet lent : le stock de CO₂ existant n'est pas près de disparaître, et les objectifs de la COP 21 et de la COP 22 sont bien de limiter la hausse à moyen terme.

Ainsi, l'inertie inhérente à la limitation rend indispensable le recours à l'adaptation, qui peut avoir des effets plus rapides, mais qui a elle-même ses limites. Il existe un seuil de réchauffement au-delà duquel il n'y aura plus d'adaptation possible. Donc on n'échappera pas à l'adaptation, et il faudra bien agir simultanément sur les deux volets, la limitation et l'adaptation. On ne peut pas s'adapter à tout.

Concernant cette dernière, l'adaptation doit s'envisager à toutes les échelles, du local au mondial mais, dans tous les cas, il faudra prendre en compte à la fois des intérêts légitimes et contradictoires.

A l'échelle locale, on devra par exemple concilier les crues de ruissellement et l'urbanisme, ou les sports d'hiver et la fonte des neiges.

A l'échelle des bassins, il pourra s'agir de l'irrigation et du refroidissement des centrales nucléaires.

A l'échelle des pays, les aspects à prendre en compte sont plus généraux, tels que les partis d'aménagement du territoire, ou le mix énergétique, ou encore l'organisation administrative, sans oublier les financements.

A l'échelle internationale, il s'agira des bassins fluviaux et des nappes transfrontalières, d'hydrodiplomatie, ou des relations entre pays d'amont, pays d'aval.

Il convient donc de voir quels peuvent être les piliers de l'action, en notant que ce sont globalement les mêmes à tous les niveaux géographiques.

Il importe d'abord d'avoir des lieux de construction d'une politique (concertation démocratique et décision). Dans le cas de la France, ces lieux ont été créés depuis près de 50 ans (comités de bassin, commissions locales de l'eau à l'échelle des sous-bassins).

Viennent alors les moyens d'action, techniques, juridiques et financiers. En France, ceux-ci reposent notamment sur les agences de l'eau, créées avec les comités de bassin. Ce sont des instruments financiers (aides-redevances) et des lieux de responsabilisation des acteurs, qui décident de ce qu'ils vont devoir payer.

Par ailleurs, on ne peut pas gérer un domaine qu'on ne connaît pas. Une connaissance partagée de la situation et de ses évolutions possibles est donc indispensable. Ceci passe par des réseaux d'observation, des échanges d'expériences et d'informations, un système d'information. Cet ensemble relève d'une construction continue et de la prise en compte d'une multiplicité d'acteurs et la nécessité d'une cohérence. En France, l'Office International de l'eau en est un acteur majeur : il collabore aux programmes pour la gestion et la synthèse des données, il diffuse une information fiable adaptée aux besoins des différents partenaires, il réunit, analyse et rend facilement accessible la documentation sur les différents domaines de l'eau et il assure une veille technologique permettant d'actualiser, en permanence et en temps réel, les connaissances. Pour sa part, le RIOB a pour vocation de partager et faire connaître, par des rencontres, ou encore des publications multilingues telles que manuels ou lettres périodiques.

En tant que tel, le changement climatique ne modifie pas la structure générale de l'organisation, mais il introduit des difficultés supplémentaires à gérer et exacerbe les contradictions entre les différents intérêts légitimes.

Ainsi, les outils nécessaires à une approche constructive de ce problème d'adaptation au changement climatique concernant la gestion de l'eau sont très largement connus. En revanche, leur mise en œuvre exige une volonté politique forte, et de la ténacité, car il s'agit d'une action à long terme, qui doit être conduite sans défaillance.

Le chemin est encore long. Ne baissons surtout pas les bras !